

carie dentaire. Le remède de Lefoulon⁽¹⁾, dans lequel on associe l'éther ou le chloroforme à l'alun, est également un bon moyen de calmer l'odontalgie et de modifier en même temps la carie.

Le docteur Roberts Bartholow a proposé récemment d'injecter profondément le chloroforme au voisinage des nerfs douloureux dans certaines névralgies rebelles, particulièrement dans la prosopalgie. Pour apprécier les effets locaux de cette injection, il s'y est soumis lui-même en s'injectant du chloroforme sous la peau de la jambe. La douleur fut modérée; il y eut un gonflement notable avec induration qui dura quinze jours et disparut sans suppuration. Il éprouva de l'engourdissement et de l'insensibilité dans une zone de plus de 6 centimètres autour de l'injection. Cette diminution de la sensibilité persista pendant trois mois. Il avait injecté 15 gouttes de chloroforme. Des effets cérébraux se montrèrent sous une forme atténuée, à la suite de ces injections profondes. Bartholow rapporte, dans son mémoire, le fait d'un malade qui, en proie aux tortures d'une prosopalgie depuis six ans, et ayant subi inutilement la section de plusieurs branches nerveuses, fut traité par une injection de 20 gouttes de chloroforme poussée au niveau du trou sous-orbitaire⁽²⁾. La douleur fut comme toujours très-vive, mais elle ne dura pas; il se produisit une induration qui se dissipa sans suppurer. L'accès actuel fut supprimé, et pendant plusieurs mois il ne reparut pas; quelques indices du retour des douleurs firent revenir à l'injection, et le résultat fut le même que la première fois. L'auteur cite cinq observations qui ne laissent pas de doute sur l'utilité de ce moyen, auquel il ne faut pas hésiter de recourir dans les cas rebelles et très-douloureux. (Roberts Bartholow, *on the Deep Injection of chloroform for the relief of* tic douloureux, *in the Practitioner*, 1874, n° LXXIII, p. 9.)

Bartholow et après lui un médecin suisse, Céreuville, ont aussi employé ce moyen, et avec avantage, contre la sciatique opiniâtre. Ils ont constaté des cas dans lesquels des sciatiques, rebelles aux autres moyens, ont été guéries ou très-notablement soulagées, dès la première injection. Mais le plus habituellement il a fallu y revenir plusieurs fois. Dans un cas, il y eut, à la suite

⁽¹⁾ 124. Le remède de Lefoulon, ou pâte alumineuse acétique, se compose d'alun, 10 gram.; gomme arabique, 10 gram.; éther acétique, 2 gram.; eau, q. s. On remplit de cette pâte la cavité de la dent cariée; on peut substituer le chloroforme à l'éther acétique.

⁽²⁾ 125. On introduit profondément la canule de la seringue hypodermique, et on injecte 50 centigr. à 1 gram. de chloroforme (25 à 50 gouttes).

d'une injection faite à la partie postérieure de la cuisse, une paralysie complète de la jambe, mais cet accident disparut. Dans un autre, il se forma un empâtement douloureux, mais qui céda aux frictions mercurielles et aux cataplasmes⁽¹⁾. L'éther, qui, injecté sous la peau, ne produit aucun phénomène d'irritation locale, comme je m'en suis assuré très-souvent chez les animaux, pourrait être employé comme le chloroforme.

Lee a relaté l'histoire d'une malade, sujette depuis trois ou quatre ans à de violents accès de prosopalgie, et qui dut sa guérison à ce moyen. La névralgie du trifacial est si douloureuse et si rebelle qu'on ne saurait être trop armé pour en aborder le traitement.

L'action topique irritante du chloroforme fait qu'on l'étend presque toujours dans des liquides d'une autre nature; la glycérine, l'huile d'amandes douces et le baume Tranquil, sont les véhicules employés le plus souvent. Trousseau, dans certains cas d'hystéralgie, employait des capsules gélatineuses contenant 2 gouttes de chloroforme et 15 gouttes d'huile; une de ces capsules était portée sur le col et maintenue en place par un tampon de ouate; la gélatine se dissout, et le mélange, baignant le col utérin, exerce sur lui une action anesthésique. Le chloroforme peut aussi être associé à l'axonge sous forme de pommade, mais sa gélatinisation constitue, je l'ai dit, un mode d'emploi encore plus sûr et plus commode⁽²⁾.

3° L'éther chlorhydrique chloré⁽³⁾, dont les propriétés anesthésiques ont été signalées par Nunneley, a été introduit et vulgarisé par Aran, dans la thérapeutique des névroses douloureuses. Suivant l'opinion de ce médecin ingénieux, il l'emporterait sur tous les autres agents étheriformes, sans en excepter le chloroforme lui-même, pour l'énergie de ses propriétés analgésiques locales,

⁽¹⁾ 126. Céreuville fait les injections de chloroforme au milieu de la cuisse, dans la région ischiatique, au mollet. Il emploie 50 gouttes (1 gram.) par injection.

⁽²⁾ 127. Un bourdonnet de coton, imprégné de 20 gouttes d'éther chlorhydrique chloré, sert à étendre le médicament sur le trajet des douleurs névralgiques; ou bien encore on peut verser cette dose sur une compresse, et, si la région s'y prête, recouvrir le tout d'un morceau de taffetas gommé. Un bon mode d'application de cet agent consiste, suivant la pratique employée pour la vésication par l'ammoniaque, à recouvrir une pièce de monnaie d'une rondelle de flanelle, à y verser 10 à 20 gouttes d'éther chlorhydrique chloré et à maintenir ce petit appareil pendant quelques minutes au niveau des points d'émergence des nerfs douloureux. On a conseillé aussi une pommade à l'éther chlorhydrique chloré, contenant de 4 à 6 gram. de cette substance, pour 30 gram. d'axonge.

qualité d'autant plus précieuse qu'il irrite très-peu la peau et peut être employé pur et à doses souvent répétées.

4° L'*Iodoforme* jouit de remarquables propriétés anesthésiques locales, que l'on a utilisées dans le traitement de la fissure à l'anus, des gerçures, des ulcères douloureux, pour modérer les douleurs du cancer ulcéré, et qui en font un des modes de pansement des plaies les plus utiles, l'action antiseptique et substitutive locale s'ajoutant à l'action anesthésique (1).

V. *Cyaniques*.— Les médicaments à base de cyanogène se placent, de la manière la plus naturelle, dans le groupe des anesthésiques. C'est ce gaz délétère qui, à l'état de combinaison acide avec l'hydrogène, existe engagé naturellement dans le tissu de certaines plantes. Les eaux distillées et les essences de laurier-cerise et d'amandes amères, le cyanure de potassium, ne sont, par le fait, que les formes pharmacologiques différentes d'un même médicament, l'acide cyanhydrique, dans lequel se résument toutes les propriétés stupéfiantes de ces produits.

1° Le *cyanure de potassium* (2) est, parmi ces préparations, celle qui est le plus employée pour l'usage externe. Cazenave (de Bordeaux) a indiqué une formule de pommade au chloroforme et au cyanure de potassium dont il se loue beaucoup dans le traitement des migraines et des névralgies faciales (3).

L'auteur, expérimentant d'une manière comparative le cyanure de potassium employé seul, suivant la méthode de Lombard (de Genève), et cette pommade, a constaté que celle-ci avait une su-

(1) 128. *Pommade à l'Iodoforme* :

℞ Iodoforme	2 à 4 gram.
Axonge	30 —

Suppositoire à l'Iodoforme :

℞ Iodoforme	50 centigr. à 1 gram.
Beurre de cacao	5 gram.

(2) 129. On se sert du *cyanure de potassium* pour l'usage externe en trempant des compresses dans une solution contenant de 50 centigr. à 2 gram. de ce sel dans 30 gram. d'eau alcoolisée, ou bien en pommade.

(3) 130. Cazenave (de Bordeaux) a indiqué la formule suivante comme jouissant d'une efficacité remarquable dans le traitement des migraines et des névralgies :

℞ Chloroforme pur	12 gram.
Cyanure de potassium	10 —
Axonge récente	60 —
Cire	q. s. pour obtenir la consistance d'une pommade.

Ce médicament doit être employé avec ménagements et par petites quantités à la fois ; il ne faut pas oublier qu'il irrite la peau. Le *cyanure*

priorité et une sûreté d'action incontestables. Les deux tiers des cas de névralgies traitées par ce topique avaient été guéris ; dans les autres, il y aurait eu un soulagement manifeste. (*Bullet. de therap.*, t. XLII, 1852, p. 170.) En atténuant la valeur de ces résultats, il n'en paraît pas moins démontré que c'est là une bonne formule et qui doit rester dans la pratique.

2° L'*eau distillée de laurier-cerise* a une action sédative locale que l'on utilise : en *potion*, pour combattre l'hyperesthésie de la muqueuse gastrique ; mais surtout en *collyre*, dans les ophthalmies où dominant les éléments *spasme* et *douleur*. L'instabilité de composition de l'hydrolat de laurier-cerise exige qu'on n'emploie que celui du Codex [préparé au quart (1 partie de feuilles de laurier-cerise pour 4 parties d'eau (1))].

VI. *Essences et camphre*.— Toutes les huiles volatiles, liquides ou concrètes, tiennent, par les liens analogiques les plus étroits, au groupe des anesthésiques, comme nous l'avons démontré dans un travail spécial, et sont susceptibles de développer, au degré près, tous les phénomènes de l'anesthésie générale ou locale. Les essences des Labiées, des Umbellifères, des Aurantiacées, des Conifères, etc., exercent sur les animaux, quand elles sont absorbées par inhalation, des symptômes tout à fait analogues à ceux de l'intoxication chloroformique. Les eaux distillées, dans lesquelles elles sont atténuées par leur dilution, ne déterminent plus guère d'effets physiologiques appréciables ; mais leur emploi comme calmants, dans les névroses hyperesthésiques de l'estomac, montre assez que leur action, quoique affaiblie, est toujours au fond la même. Seulement leur emploi dans les névroses douloureuses est très-restreint, parce que nous avons dans les éthers et le chloroforme des agents d'une sûreté d'action bien plus grande. Entre ces substances si variées, il en est deux sur-

de potassium étant très-altérable et se transformant en carbonate de potasse par l'action de l'air, il ne faut faire préparer que de petites quantités de cette pommade. Trousseau a conseillé pour fomentations anti-névralgiques une solution de cyanure de potassium au 100°.

(1) 131. *Potion sédative à l'eau de laurier-cerise* :

℞ Eau distillée de laurier-cerise ..	4 à 10 gram.
Sirop de fleur d'oranger	30 gram.
Eau de laitue	100 —

Collyre sédatif :

℞ Eau distillée de laurier-cerise ..	30 gram.
Eau de laitue	30 —

pour instillations dans l'œil.